Le 3 novembre 2026

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 3 novembre 2026

À 14 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **protection** des **enfants** (texte de la commission, n° 89, 2026-2027)

Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe

- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 2 novembre à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 3 novembre à 12 h 30

De 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à **résoudre** le **fléau** des **désordres fonciers outre-mer**, présentée par M. Victorin LUREL et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 116, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 novembre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 novembre à 15 heures

Mardi 3 novembre 2026 - De 16 heures à 20 heures (suite)

- Proposition de loi visant à la **suppression** des **titres** de **séjour** territorialisés à **Mayotte**, présentée par M. Saïd OMAR OILI et plusieurs de ses collègues (n° 470, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 27 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 novembre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 novembre à 15 heures

À 21 h 30

- Proposition de loi visant à **améliorer** la **gestion** des **biens** des **sections** de **commune**, présentée par MM. *Patrick CHAIZE*, Stéphane SAUTAREL et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 114, 2026-2027) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 novembre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 novembre à 15 heures

Mercredi 4 novembre 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

 • Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 4 novembre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- **Déclaration du Gouvernement**, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, portant sur l'**avenir** du processus d'**orientation** et d'**affectation** des **lycéens** dans l'**enseignement supérieur** (demande du Gouvernement)

 • Intervention des orateurs des groupes, à raison d'un orateur par groupe, par ordre décroissant des effectifs des groupes, avec 13 minutes pour le groupe Les Républicains, 11 minutes pour le groupe Union Centriste et Indépendants, 11 minutes pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, et 7 minutes pour chacun des autres groupes, ainsi que 2 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 3 novembre à 15 heures

- Proposition de loi relative au **droit** des **victimes** à l'**information** et à la **compréhension** des **procédures** et **décisions** de **justice**, présentée par Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE et plusieurs de ses collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 107, 2026-2027) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures

 • Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 27 octobre matin

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures

 • Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 4 novembre matin

 • Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 3 novembre à 15 heures

Le soir

- Débat sur le rapport sur la **situation** des **finances publiques locales** remis en application de **l'article 52** de la loi organique relative aux **lois de finances** (demande de la commission des finances)

• Temps attribué à la commission des finances : 8 minutes

• Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

• Après la réponse du Gouvernement, séquence de 17 questions réponses :

- 2 minutes, y compris la réplique
- Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute

• Conclusion par la commission des finances : 5 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 3 novembre à 15 heures

Jeudi 5 novembre 2026

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi visant à **protéger** les **demandeurs** de **logement** contre les **sollicitations sexuelles abusives**, présentée par Mme Nathalie DELATTRE (texte de la commission, n° 112, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

• Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 octobre matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 4 novembre matin

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 4 novembre à 15 heures

Jeudi 5 novembre 2026 - De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures (suite)

- Proposition de loi visant à **faciliter** l'**emploi** des **étrangers** dans les **secteurs** d'**activités** en **tension**, présentée par Mme Maryse CARRÈRE, MM. Ahmed LAOUEDJ, Bernard FIALAIRE et plusieurs de leurs collègues (n° 865, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 4 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 4 novembre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe RDSE et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **valoriser** la **réserve communale** de **sécurité civile** (texte de la commission, n° 121, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 4 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 4 novembre à 15 heures

- Débat sur le thème : « l'**Ukraine** au **lendemain** des **midterms américaines** : quelle **stratégie** pour la **France** et l'**Europe** ? »

 • Temps attribué au groupe Les Indépendants : 8 minutes

 • Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

 • Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute

 • Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes

 • Conclusion par le groupe Les Indépendants : 5 minutes

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 4 novembre à 15 heures

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Lundi 9 novembre 2026

À 15 heures

- Projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion générale) (n° 138, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des finances.

• Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 4 novembre matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 6 novembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 9 novembre matin

• Temps attribué au rapporteur général de la commission des affaires sociales dans la discussion générale : 10 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs de branche et au rapporteur pour avis : 5 minutes

• Temps attribué au président de la commission des affaires sociales : 5 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 h 30

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 6 novembre à 15 heures

Le soir et la nuit

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Mardi 10 novembre 2026

À 9 h 30

- Questions orales

De 14 h 30 à 18 heures

- Désignation des **21 membres** de la **délégation** sénatoriale aux **outre-mer** autres que les 21 sénateurs d'outre-mer, membres de droit

 • Délai limite de remise, à la direction de l'initiative parlementaire et des délégations, des candidatures à cette délégation : mardi 10 novembre à 13 h 30

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Jeudi 12 novembre 2026

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Vendredi 13 novembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Samedi 14 novembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Éventuellement, dimanche 15 novembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Éventuellement, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Lundi 16 novembre 2026

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

Mardi 17 novembre 2026

À 14 h 30, le soir et la nuit

- Suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (discussion des articles) (n° 138, 2026-2027)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mercredi 18 novembre 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

 • Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 18 novembre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi de **financement de la sécurité sociale**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2027** (n° 138, 2026-2027)

 • Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe

 • Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 17 novembre à 15 heures

 • Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mercredi 18 novembre à 12 h 30

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, projet de loi de **finances** de **fin** de **gestion** pour **2026**

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

 • Réunion de la commission pour le rapport : mardi 17 novembre matin

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 17 novembre à 17 heures

 • Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 novembre matin

 • Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 17 novembre à 15 heures

Jeudi 19 novembre 2026

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **améliorer** les moyens d'**action** de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués et à **faciliter** l'**exercice** des **missions** d'expert **judiciaire**

 • Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

 • Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 18 novembre à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **renforcer** l'effectivité des **droits voisins** des **éditeurs** et des **agences** de **presse**

 • Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

 • Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 18 novembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **moderniser** et **rééquilibrer** le **fonctionnement** du **titre-restaurant** (texte de la commission, n° 142, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 3 novembre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 12 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 novembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **reconnaître** une **présomption** de **légitime défense** pour les **forces** de l'**ordre** dans l'**exercice** de leurs **fonctions** (n° 866, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 10 novembre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 novembre à 15 heures

PROJET DE LOI DE FINANCES

Vendredi 20 novembre 2026

À 9 h 30

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

= > **Discussion générale**

• Temps attribué au rapporteur général de la commission des finances : 15 minutes

• Temps attribué au président de la commission des finances : 10 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 2 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 19 novembre à 15 heures

L'après-midi

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (suite) (A.N., n° 3210)

=> **Examen de l'article liminaire**

• Délai limite pour le dépôt des amendements à l'article liminaire et à l'article 55 : jeudi 19 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire aux amendements à l'article liminaire et à l'article 55 : vendredi 20 novembre à l'ouverture de la discussion générale

• Réunion de la commission pour examiner les amendements à l'article liminaire et à l'article 55 : vendredi 20 novembre matin

=> **Examen de l'article 55 :** évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne

• Temps attribué au rapporteur spécial de la commission des finances : 5 minutes

• Temps attribué au président de la commission des affaires européennes : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 19 novembre à 15 heures

Lundi 23 novembre 2026

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance à la première partie : jeudi 19 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire aux amendements de la première partie : vendredi 20 novembre à l'ouverture de la discussion générale

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de la première partie : lundi 23 novembre matin

Mardi 24 novembre 2026

À 14 heures, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Mercredi 25 novembre 2026

À 10 h 30

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

• Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 25 novembre à 11 heures

À 16 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Jeudi 26 novembre 2026

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Vendredi 27 novembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Samedi 28 novembre 2026 et, éventuellement, dimanche 29 novembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Examen des articles de la première partie (suite et fin)**

=> **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie**

• Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 5 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 27 novembre à 15 heures

=> **Scrutin public ordinaire de droit**

Lundi 30 novembre 2026

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Travail, emploi et administration des ministères sociaux** (+ articles 88 et 89) (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)

• Temps attribué à la rapporteure spéciale : 7 minutes

• Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 26 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 27 novembre à 11 heures

=> **Écologie, développement et mobilité durables** (+ articles 81 et 82) (durée maximale prévisionnelle : 9 heures)

. Budget annexe : Contrôle et exploitation aériens

. Compte spécial : Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (8) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 26 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 27 novembre à 11 heures

Mardi 1er décembre 2026

À 11 heures

- Questions orales

À 14 heures, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Transformation et fonction publiques** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)

. Compte spécial : Gestion du patrimoine immobilier de l'État

et **Gestion des finances publiques et lutte contre les fraudes**

et **Crédits non répartis**

et **Régimes sociaux et de retraite**

. Compte spécial : Pensions

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 5 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 30 novembre à 11 heures

=> **Engagements financiers de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 30)

. Compte spécial : Participations financières de l'État

. Compte spécial : Accords monétaires internationaux

. Compte spécial : Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

et **Remboursements et dégrèvements**

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 5 minutes chacun

• Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 30 novembre à 11 heures

=> **Cohésion des territoires** (+ article 78) (durée maximale prévisionnelle : 6 heures)

Mardi 1er décembre 2026 - À 14 heures, le soir et la nuit (suite)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 30 novembre à 11 heures

Mercredi 2 décembre 2026

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Pouvoirs publics** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

et **Conseil et contrôle de l'État**

et **Direction de l'action du Gouvernement**

. Budget annexe : Publications officielles et information administrative

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 5 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (5) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 1er décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 1er décembre à 11 heures

=> **Administration générale et territoriale de l'État** (+ article 76) (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 15)

Mercredi 2 décembre 2026 - À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

• Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes

• Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 1er décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 1er décembre à 11 heures

=> **Relations avec les collectivités territoriales** (+ articles 83 à 87) (durée maximale prévisionnelle : 8 heures 30)

. Compte spécial : Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 27 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 1er décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 1er décembre à 11 heures

Jeudi 3 décembre 2026

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Sécurités** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

. Compte spécial : Contrôle de la circulation et du stationnement routiers

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (6) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 2 décembre à 11 heures

=> **Aide publique au développement** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 45)

. Compte spécial : prêts à des États étrangers

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 5 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 2 décembre à 11 heures

=> **Action extérieure de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (5) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 2 décembre à 11 heures

=> **Santé** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 45)

• Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes

• Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 30 novembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 2 décembre à 11 heures

Vendredi 4 décembre 2026

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Enseignement scolaire** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures 30)

• Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 1er décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 3 décembre à 11 heures

=> **Justice** (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

• Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 1er décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 3 décembre à 11 heures

Vendredi 4 décembre 2026 - À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

=> **Agriculture et alimentation** (+ article 77) (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)

. Compte spécial : développement agricole et rural

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 1er décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 3 décembre à 11 heures

Samedi 5 décembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Immigration, asile et intégration** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

• Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

=> **Solidarité, insertion et égalité des chances** (durée maximale prévisionnelle : 3 heures 30)

Samedi 5 décembre 2026 - Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 5 minutes chacun

• Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

=> **Outre-mer** (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 2 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

=> **Éventuellement, examen des missions et des articles rattachés reportés**

Éventuellement, dimanche 6 décembre 2026

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Éventuellement, examen des missions et des articles rattachés reportés**

Lundi 7 décembre 2026

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Défense** (+ articles 79 et 80) (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (8) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

=> **Économie** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)

. Compte spécial : Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

et **Investir pour la France de 2030**

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 5 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

=> **Culture** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

=> **Sport, jeunesse et vie associative** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

• Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 3 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 4 décembre à 11 heures

Mardi 8 décembre 2026

À 14 heures, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Recherche et enseignement supérieur** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)

• Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 7 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 7 décembre à 11 heures

=> **Médias, livre et industries culturelles** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)

. Compte spécial : Avances à l'audiovisuel public

• Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (6) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 7 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 7 décembre à 11 heures

=> **Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 30)

• Temps attribué à la rapporteure spéciale : 5 minutes

• Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun

• Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 7 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 7 décembre à 11 heures

=> **Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits**

• Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : vendredi 4 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire aux amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : lundi 7 décembre à 11 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : mardi 8 décembre matin

Mercredi 9 décembre 2026

À 11 heures

- Éventuellement, sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> Éventuellement, **examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite et fin)**

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

• Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 9 décembre à 11 heures

À 16 h 30

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2027** (A.N., n° 3210)

=> **Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 2027**

• Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe

• Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 8 décembre à 15 heures

• Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mercredi 9 décembre à 12 h 30

=> **Scrutin public à la tribune de droit***

Mercredi 9 décembre 2026

De 18 h 45 à 20 heures et de 21 h 30 à 00 h 15

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la **charge fiscale** de la **pension alimentaire** (n° 31, 2022-2023)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 1er décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 8 décembre à 15 heures

- Proposition de loi relative à la **création** de l'établissement **public local** « **Société réunionnaise des grands projets** », présentée par Mme Evelyne CORBIÈRE NAMINZO et plusieurs de ses collègues (n° 562, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 27 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 8 décembre à 15 heures

Jeudi 10 décembre 2026

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe CRCE-K)

- Deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à la **nationalisation** d'**ArcelorMittal** France afin de **préserver** la **souveraineté industrielle** de la **France** (n° 735, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 décembre à 15 heures

- Proposition de loi relative à la **présence** de **distributeurs automatiques** de **billets** dans les **communes**, présentée par Mmes Céline BRULIN, Cathy APOURCEAU-POLY, Cécile CUKIERMAN et plusieurs de leurs collègues (n° 284, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 1er décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 décembre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe CRCE-K et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UNT)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **reconnaître** une **présomption** de **légitime défense** pour les **forces** de l'**ordre** dans l'**exercice** de leurs **fonctions** (n° 866, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 décembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à **instaurer** des peines **planchers** pour les **crimes** et **délits** commis contre les membres de la **force publique** et les **pompiers**, présentée par M. Laurent CASTILLO et plusieurs de ses collègues (n° 124, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 décembre à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 14 décembre 2026

À 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **moderniser** et **rééquilibrer** le **fonctionnement** du **titre-restaurant**

 • Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

 • Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 11 décembre à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi visant la **relance** et la **décentralisation** du **logement**

 • Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

 • Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 11 décembre à 15 heures

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives au **secteur nucléaire** (procédure accélérée) (n° 72, 2026-2027)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 26 novembre à 12 heures

 • Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 décembre matin

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 10 décembre à 12 heures

 • Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 14 décembre début d'après-midi

 • Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 11 décembre à 15 heures

Le soir

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des 17 et 18 décembre 2026

 • Intervention liminaire du Gouvernement : 8 minutes

 • 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes

 • Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

 • Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute

 • Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 11 décembre à 15 heures

Mardi 15 décembre 2026

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi de **cohésion républicaine** par la **lutte** contre le **racisme** et l'**antisémitisme** (procédure accélérée) (n° 890, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 7 décembre à 12 heures

 • Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 9 décembre matin

 • Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 14 décembre à 12 heures

 • Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 15 décembre après-midi

 • Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

 • Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 14 décembre à 15 heures

Mercredi 16 décembre 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

 • Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 16 décembre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- 4 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

 => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République** de **Moldova** relatif à la **coopération** dans le domaine de la **défense** (n° 6, 2026-2027)

 => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République** de **Moldavie** dans le domaine de la **sécurité sociale** (n° 5, 2026-2027)

 => Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention** de **partenariat** entre le Gouvernement de la **République française** et l'Organisation internationale de police criminelle - **INTERPOL** (OIPC - INTERPOL) relative aux modalités de **réalisation** du Programme Immobilier Global du siège d'INTERPOL à Lyon et aux **engagements** et **responsabilités** du Gouvernement de la **République française** et **d'INTERPOL** (procédure accélérée) (n° 96, 2026-2027)

 => Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la République des **Fidji** concernant la coopération en matière de **défense** et le **statut** des **forces** (procédure accélérée) (n° 98, 2026-2027)

 • Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 14 décembre à 15 heures

- Suite du projet de loi de **cohésion républicaine** par la **lutte** contre le **racisme** et l'**antisémitisme** (procédure accélérée) (n° 890, 2025-2026)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **garantir** la **gratuité** des **parkings** des hôpitaux **publics** pour les **patients**, les **visiteurs** et les **personnels** sur leur temps de **travail** (n° 323, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

• Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 7 décembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 9 décembre matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 14 décembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 16 décembre matin

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 15 décembre à 15 heures

Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027